

Module 1 : Certificat en management

ANALYSER LES ENJEUX DE L'ENTREPRISE VITI-VINICOLE EN
TENANT COMPTE DE SON ÉCOSYSTÈME ET DE SON
ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE

Un module pour identifier vos interlocuteurs institutionnels, gérer vos obligations déclaratives et comprendre les spécificités de la réglementation vitivinicole à travers l'étiquetage

Durée

4 jours
(28h)

Date(s)

12 au 15
avril 2027

Lieu(x)

Suze-la-Rousse

Tarif

nous consulter

Public visé :

- Salariés
- Exploitants agricoles
- Néo-vignerons
- Futurs exploitants
- Chefs d'entreprise
- Personnes en reconversion professionnelle
- Demandeurs d'emploi

Objectif(s) pédagogique(s) :

Analyser les enjeux de l'entreprise viti-vinicole en tenant compte de son écosystème et de son environnement réglementaire



Programme :

1. Situer l'entreprise dans son écosystème pour trouver les partenaires-clés et collaborer avec les acteurs spécifiques à la filière
2. Planifier et renseigner les obligations déclaratives pour gérer administrativement le domaine
3. Appliquer les réglementations spécifiques au secteur pour élaborer des produits conformes aux différents cahiers des charges et garantir la traçabilité

Prérequis :

Aucun

Moyens pédagogiques :

Diaporama – Vidéos – Supports pédagogiques remis aux participants – Mise en situation pratique

Effectifs :

Mini : 8 personnes
Maxi : 24 personnes

Moyens d'encadrement :

L'Université du Vin assure l'encadrement de la formation et garantit le choix de l'intervenant spécialisé sur le sujet traité : juristes, praticiens,

Moyens d'évaluation :

En fin de module, évaluation écrite prenant la forme d'exercices de mise en situation professionnelle comprenant des questions

chefs d'entreprises, consultants, experts.

ouvertes et des questions fermées et étude de cas.

Une moyenne supérieure ou égale à **11/20** aux épreuves d'évaluation est requise.

Remise aux stagiaires d'un questionnaire de satisfaction en fin de formation

À l'issue de la formation

Remise au stagiaire d'une attestation de formation

Modalités pratiques :

Lieu des cours :

Université du Vin à Suze-la-Rousse

Accessibilité :

Les locaux et la formation sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. L'équipe de l'Université du Vin se tient à votre disposition, en amont de la formation, pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter notre référent handicap :

Céline THOMAS 04 75 97 21 30

celine.thomas@universite-du-vin.com

Délai d'accès :

Étude des dossiers par l'organisme de formation et acceptation dans la limite du nombre de participants maximum prévu et des prérequis éventuels.

L'Université du Vin se réserve le droit d'accepter les candidatures jusqu'à la veille de la formation et sous réserve d'une solution de financement assurée et justifiée.